

Du bois dont on fait des chefs-d'œuvre



Quand l'artisanat devient art de faire, c'est l'émerveillement pour celui qui prend le temps d'observer, contempler, rêver. La marqueterie est un art qui exige de la technique, des aptitudes pour le travail manuel précis, minutieux, un bon doigté pour la coupe, la pose et le collage de toutes ces minuscules lamelles de bois épaisses comme un ongle de 6/10 de mm, mais au préalable un sens aigu de l'observation, du détail, une connaissance de la perspective, du jeu des lumières, une vraie formation en matière de dessin, de couleurs d'esthétisme et surtout du bois.

Bernard Lacombe a toujours aimé le bois, les bois. Il les choisit en provenance d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et de toute l'Europe. Certains ont été teintés lors de leur croissance afin d'obtenir des bleus ou des verts, d'autres comme le citronnier offre un jaune tandis que le padouk donne les rouges et l'amarante le violet. Il pratique la méthode «Vriz» (superpositions pour obtenir des effets artistiques, les flous, la transparence) enseignée aux beaux-arts, à Paris.

Bernard et Lucette Lacombe exposent jusqu'au 17 août leurs tableaux en marqueterie à la mairie de Jougne.

Travail d'assemblage minutieux

Si beaucoup de marqueteurs travaillent comme un puzzle, lui ajuste bord à bord ou superpose en faisant correspondre les veines du bois, si bien que l'on croit voir un tableau peint tant le travail d'assemblage est minutieux.

Bernard Lacombe ne triche pas. Il se contente d'observer, imaginer, réfléchir, dessiner puis exécuter ce que son cerveau a enregistré. Il travaille parfois pendant trois mois ou plus sur un tableau.

Cette année, il propose aux visiteurs le regard qu'il a posé sur les chapelles du Haut-Doubs, sur Jougne, ses paysages, les animaux, les métiers de chez nous. Il s'est aussi fort intéressé aux œuvres des grands peintres et s'est permis avec grande élégance de les rendre identiques en marqueterie.

Bernard Lacombe vient comme chaque année exposer à la mairie de Jougne. A ne pas manquer jusqu'au 17 août de 10 h 30 à 18 h 30.